

Bonus indemnité de départ en retraite

Mobilité fonctionnelle

Cessation anticipée d'activité

Rachat de trimestres

Retraite progressive

Jeunes

Compétences

Tutorat

Seniors

DESSINE-MOI LA PROCHAINE GEPP !

EUUUH... DEMANDE À LA CFDT !

... MOI, JE DESSINE QUE LES MOUTONS !



parlons

G.E.P.P

LA CFDT SAPN LANCE UNE GRANDE ENQUÊTE !

Vous le savez tous maintenant, l'accord GEPP groupe arrive à terme le 30 avril 2019. Vous vous souvenez à quel point la CFDT avait pris la négociation de l'accord actuel à cœur !

Rappelez-vous ! En amont de la négociation, la CFDT avait lancé un sondage auprès de tous les salariés concernant la cessation anticipée d'activité.

Une fois l'accord signé, la CFDT a demandé et obtenu la négociation d'un avenant permettant d'augmenter le pourcentage du maintien de salaire en cas de passage en cessation anticipée d'activité (de 70% du brut à 85%). Cet avenant augmentait également la durée de la cessation anticipée, pour les postés un an et demi au lieu d'un an et un an au lieu de six mois pour les non postés.

Cfdt: SANEF Groupe

Suivi GEPP 2016

GESTION DES EMPLOIS ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS

Tout au long des commissions de suivi de l'accord GEPP, la CFDT n'a eu de cesse de remonter certaines difficultés d'application en vue d'améliorer encore l'accord pourtant signé.

PRÉCISIONS SUR L'ACCORD GEPP MÊME SIGNÉ, LA CFDT CONTINUE À L'AMÉLIORER !

C'est ainsi que la CFDT est intervenue (preuve à l'appui) :

La CFDT fait vivre l'accord GEPP, ainsi lors de la réunion de suivi du 15 décembre, la CFDT a pu éclaircir quelques points et obtenir des avancées significatives.

- Sur la prime de 300% pour les salariés qui subissaient l'automatisation.
Sur le rachat de trimestres.
Sur le rattrapage de l'indemnité de départ en retraite.
Sur la reconnaissance du superviseur péage en tant qu'emploi en décroissance afin qu'il bénéficie des primes.

300 %

Selon les courriers de la direction, les salariés des nouveaux sites automatisés ne pouvaient pas prétendre à la prime de 300% des majorations d'heures de nuit...

Rachat de trimestres

L'accord GEPP prévoit le rachat de trimestres (jusqu'à 6 trimestres pour les salariés postés et jusqu'à 4 trimestres pour tous les autres)...

IDR

La CFDT a obtenu le passage de l'abandonnement de l'Indemnité de Départ en Retraite de 30% à 40% pour les salariés qui n'auraient pas pu bénéficier de l'accord GPEC 2013...

Superviseur péage

La CFDT a demandé à ce que les superviseurs péage (existants uniquement chez Sapn) soient classés en emploi en "décroissance" étant donné que ce métier tel qu'on le connaît est amené à disparaître...

Bon à Savoir!

Concernant la cessation anticipée d'activité rémunérée à 70% du salaire brut, la CFDT a demandé des précisions sur le taux réellement perçu qui semble inférieur...

Le passage d'un superviseur cyclé à sans cycle lui permet d'obtenir une prime de 7500€ et 30 points d'indice mensuels et cela même s'il change de métier. La seule condition à respecter pour conserver ces 30 points est de rester dans un emploi sans cycle...

*Grâce à vos réponses, la CFDT pourra négocier la prochaine GEPP avec des arguments !*



*La CFDT vous donne la parole,  
Profitez-en !!!  
Répondez massivement !*

**\*Rayez les mentions inutiles**

- \*Je suis ..... une femme..... un homme
- \*Je suis .....posté-e .....OUI.....NON
- \*J'ai entre 18 et 30 ans
- \*J'ai entre 31 et 40 ans
- \*J'ai entre 41 et 50 ans
- \*J'ai entre 51 et 55 ans
- \*J'ai entre 56 et 60 ans
- \*J'ai plus de 60 ans



\*Je souhaite que l'accord GEPP soit prorogé d'un an en l'état et aux mêmes conditions qu'actuellement.....OUI....NON  
Commentaires éventuels.....

\*Je souhaite que l'accord GEPP soit reconduit en l'état et aux mêmes conditions qu'actuellement pour les trois années à venir.....OUI.....NON  
Commentaires éventuels.....

\*Je souhaite que l'accord GEPP soit renégocié pour trois ans comme la loi l'exige mais qu'il soit amélioré...OUI...NON  
Si OUI : Quel(s) article(s) voulez-vous voir amélioré(s) ?  
.....  
.....

\*Je souhaite que certains articles de l'accord GEPP soient pérennes et deviennent des acquis...OUI....NON  
Si OUI : Lequel ou lesquels ?  
.....  
.....

\*Je pense que SAPN devrait avoir une GEPP dédiée afin de répondre au plus près à la stratégie de l'entreprise et aux souhaits des salariés...OUI...NON  
Commentaires éventuels.....

**Autres suggestions /questions/idées :**

.....  
.....  
.....  
.....

**COMMENT PARTICIPER?**

*Rien de plus simple ! Une fois que vous avez rempli votre coupon réponse, glissez-le dans l'urne que la CFDT aura déposée **sur votre site**. La date limite étant le 22 octobre 2018.*

*N'hésitez pas ! Répondez massivement ! L'enjeu est capital.*

